



Problème avec Swiss Life

Par **mart58**, le **26/07/2017** à **15:07**

Bonjour,

suite à des problème financier et de santé en rapport avec sont grand age de 88 ans mon papa n'a pas pu réglé ses échéances depuis le mois de mars la Swiss Life lui réclame la somme de 2436,90€ pour couvrir jusqu'à la fin de l'année

ne pouvant réglé cette somme mon papa à été mit dans les mains d'un huissier jusque la normale je me suis mis en relation avec ce Mr et donc je vais régler la somme de 1504,94€ afin que les droit de mon papa puissent reprendre ainsi que ses prélèvements sauf que mon papa à été hospitalisé et la swiss refuse de prendre en charge sa prise en charge d'hospitalisation je l'ai ai donc appelé et ne veulent rien savoir je précise que mon papa est client chez eux depuis 2009 qu'il paye 222,49€ de mutuelle par mois chez eux qu'il n'a eu entre mars 2016 et janvier 2017 59,78€ de remboursement santé en 11 mois on lui as prélevé 2447,39€ et remboursé 59,78€ j'estime que la il pourrai faire quelque chose pouvez vous me dire si je peux faire quelque chose.

Merci de vos réponses et du temps que vous aurez pris pour me lire

Cordialement.

Par **chaber**, le **26/07/2017** à **16:04**

bonjour

[citation] mon papa n'a pas pu réglé ses échéances depuis le mois de mars la Swiss Life lui réclame la somme de 2436,90€ pour couvrir jusqu'à la fin de l'année [/citation] Depuis l'échéance de mars votre père a du recevoir une LR de mise en demeure par l'assureur qui précise que les garanties restent acquises 30J puis suspension 10J. Sans règlement durant cette période le contrat est résilié mais les primes restent dues jusque la date anniversaire.